



Dégat des eaux salle de bain

Par **Lafeuille**, le **02/02/2011** à **17:04**

Bonjour,

Propriétaire de mon appartement, je subis un dégât des eaux dû à une fuite sous mon bac à douche depuis un an. L'assurance de mon syndic et mon assurance habitation personnelle se "renvoient la balle" depuis plusieurs mois et aucune recherche de fuite n'a donc été effectuée. L'état de mon appartement se détériore de jour en jour, carrelage fissuré, faïence qui tombe et bac à douche qui s'affaisse. Je ne sais plus quoi faire. Pourriez-vous me conseiller quant à la démarche à tenir ? Merci par avance pour votre réponse.